

*Article 29 du Règlement*

Il existe dans le commerce des pesticides biodégradables qu'on pourrait utiliser avec efficacité. Étant biodégradables, leur effet est très peu senti dans l'environnement dans lequel ils sont utilisés. Le tout est de savoir quelle quantité utiliser pour contrôler une population, quel solvant convient le mieux à l'épandage de l'insecticide, et combien de fois il faut y avoir recours. Ce sont des choses que ni le gouvernement du Canada, ni les fabricants de pesticides, ni les sociétés papetières et ni les provinces n'ont suffisamment examinées.

Par exemple, dernièrement, j'ai lu dans un journal de l'Ontario que 57 millions d'acres de forêt de cette province étaient infestés à des degrés divers par la tordeuse. Il s'agit sans doute d'une superficie plus grande que toutes les régions boisées des provinces atlantiques. Une telle superficie représente également des milliards de dollars de bénéfices qui sont menacés si on ne prend pas les mesures voulues pour remédier à ce fléau. Nous cultivons les forêts canadiennes, et si nous voulons maintenir la rentabilité de l'industrie, il faut nous en occuper dorénavant comme d'une exploitation agricole. Cela est particulièrement vrai au Nouveau-Brunswick où l'on coupe depuis 10 à 15 ans plus d'acres de forêt que la croissance naturelle ne permet d'en régénérer. Nous sommes menacés de perdre une industrie de plus un milliard de dollars de chiffre d'affaires dans cette province, ou du moins une partie importante de cette industrie, si nous ne prenons pas de mesures susceptibles de protéger la valeur de la forêt et d'en assurer la croissance.

● (2330)

Nous pouvons bien critiquer le programme d'épandage des années 1950, mais il permettait au moins d'éliminer 95 p. 100 des insectes. Quand on appliquait ce programme, la forêt n'avait besoin de tels épandages que tous les trois à cinq ans. Nous ignorons quelle proportion d'insectes sont éliminés par les épandages actuels, et c'est là de la négligence de la part du gouvernement, quel que soit le premier ministre en exercice. Nous ignorons le degré de contrôle que nous obtenons parce que nous n'effectuons pas de contrôles aussi efficace que dans les années 1950. C'est inacceptable.

Je recommande de chercher maintenant à voir comment on peut protéger l'environnement de toutes les façons. On a parlé de la flore et de la faune dans le débat ce soir. Quelle flore, quelle faune reste-t-il dans ces acres de forêt incendiée au Nouveau-Brunswick, dans l'Île-du-Prince-Édouard ou à Terre-Neuve? On y trouve d'innombrables corps morts, des tas d'arbres en pleine floraison brûlés, et plus d'oiseaux. Il nous faut trouver un équilibre entre l'écologie et l'économie. Il faut en arriver à un point où l'on respecte la flore, la faune et l'économie. Je suis convaincu que cela peut se faire, devrait se faire et, en fait, doit se faire. Les entreprises, les gouvernements provinciaux et le gouvernement du Canada doivent joindre leurs forces.

Cette tragédie ne cesse pas du jour au lendemain, même dans les régions où les feux sont éteints. Elle se déroule toujours dans ma province qui vient de perdre la production de toute une année alors qu'elle déplorait déjà une pénurie de bois. Nous voilà maintenant plus près d'une année du point fatidique où commence le chômage. Comment savoir maintenant quels arbres planter dans ces régions ravagées par le feu? Savons-nous, par exemple, jusqu'à quelle profondeur le sol a

été atteint? Comment faire pour l'amender? Allons-nous semer des plants de pin qui ne croîtront que de 10 pouces en l'espace de 75 ans? J'ai déjà vu ce genre de souches rabougries dans une région du Nouveau-Brunswick ravagée par le feu après l'infestation de la tordeuse des bourgeons qui a sévi au début des années 1930. Le feu avait aussi balayé tout le Nouveau-Brunswick à l'époque. J'ai vu un pin de 75 ans qui n'avait pas atteint cette hauteur alors qu'il aurait dû être beaucoup plus gros. Un sol complètement brûlé est impropre à la croissance des différentes essences du pin.

La position du député de Gander—Twillingate (M. Baker) n'est pas très éloignée de la mienne sur ce sujet. Je dirais que ses propos ont fort bien reflété ma pensée. Il a mentionné le Matricil, un pesticide biodégradable. Il est efficace et ne produit que très peu sinon pas du tout de résidus. Certains des autres qu'il a nommés sont inacceptables à mon avis et de l'avis de groupes écologistes radicalement opposés à l'arrosage. Je ne sais pas ce qui en est pour le reste du Canada, mais il y a eu en gros trois milliards de dollars de pertes dans les provinces atlantiques. Ces incendies ont été nourris en partie du moins par le petit bois laissé derrière par la tordeuse de bourgeons d'épinette. Ces insectes ont créé un enfer pratiquement impossible à arrêter. Le bois était extrêmement sec et prêt à s'enflammer. Il y a aussi que le sol n'était pas couvert des plantes à feuillage qui y poussent habituellement. Il a séché beaucoup plus tôt qu'il ne l'aurait fait autrement. Maintenant ces incendies ont détruit le sol également et je ne sais pas combien de temps il faudra pour remplacer cette végétation.

En terminant, je désire féliciter mon ami et collègue de Fundy—Royal (M. Corbett) pour avoir présenté sa motion, et également monsieur le Président pour l'avoir acceptée. Je crois que nous traversons un moment très critique. Peut-être le désastre ne s'étend-il pour le moment qu'aux provinces atlantiques mais il peut se reproduire dans toute autre province du Canada. C'est une situation qui exige de repenser complètement notre politique de sylviculture et de préservation des forêts pour les générations à venir. Nous ne pouvons maintenir les pratiques de sylviculture établies lorsque nos réserves de bois dépassaient très largement nos besoins. Cette situation n'existe plus dans la région de l'Atlantique, et nous ne sommes pas loin d'une pénurie dans d'autres provinces du Canada. Nous devons décider du nombre de bombardiers à eau, de l'étendue des recherches, des mesures de protection des forêts et des pratiques de sylviculture dont nous avons besoin. Nous ne l'avons pas fait dans le passé et je suis très déçu que nous n'ayons pas encore abordé ces problèmes jusqu'ici.

Notre débat de ce soir ne relevait nullement de la politique partisane et je voudrais féliciter les différents orateurs pour leurs idées constructives. Je voudrais en même temps exprimer ma sympathie à ceux qui ont subi des pertes. Ils ne sont pas tous de Gagetown, mais ils ont tous peu d'espoir d'obtenir une indemnisation quelconque. Ils ont toute ma sympathie. Ces pompiers qui ont travaillé à la sueur de leur front dans le Nouveau-Brunswick, que ce soit à Saint-Jean, à Gagetown, à St. George ou ailleurs, cela ne fait aucune différence. Ces hommes ont fait tout en leur pouvoir pour leurs concitoyens et, dans de nombreux cas, ils l'ont fait au risque de leur vie. Je les félicite tous du fond du coeur.